

poète portant ce nom, mais Norbert, Victor ou Paul — ont communiqué gracieusement à M. Lecigne toutes les *Lettres* qui devaient l'éclairer : il n'y a que celles adressées par Brizeux à E. Guyesse, son compatriote, et à Saint-René Taillandier que M. Lecigne n'ait pas pu connaître, et c'est regrettable, surtout pour ce qui concerne la mort du poète. Malgré cette lacune, M. Gustave Allais (1), l'un des juges de M. Lecigne, estime « définitive » la partie historique de son livre et complètement établie la biographie du poète.

Le critique, en M. Lecigne, est à la hauteur de l'historien. Il a su éviter l'écueil du « panégyrique à outrance » et apprécier très équitablement les qualités et les défauts de Brizeux, sauf que, tantôt il l'appelle un « grand poète », pages 21 et 492, et tantôt il ne voit en lui qu'un « peintre d'esquisses » de « vignettes », avec une incurable « indigence d'imagination ». Toutefois, il fait aimer Brizeux et la Bretagne. Aussi l'Université de Rennes a-t-elle fait un excellent accueil à la thèse de cet homme du Nord, qui a su prendre l'âme et la plume d'un Breton pour mettre en relief la physionomie douce, grave et mélancolique, de cet enfant de la terre aux genêts d'or et à la lande fleurie.

Nous sera-t-il permis de dire, après M. l'abbé Lecigne, *quel homme et quel poète fut Auguste Brizeux*, auquel appartient la Bretagne, comme le golfe de Naples à Lamartine, le Berry à M^{me} Georges Sand, les Alpes à Victor de Laprade et la mer à Joseph Autran ?

(1) *Revue d'histoire littéraire de la France*, 15 juillet 1898, p. 487.